



Rapport de la mairesse des faits saillants, du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1er juin 2020, je fais rapport aux Barberivains et Barberivaines des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Goudreau Poirier Inc.

Au cours de l'année 2019, la Municipalité a réalisé un excédent de 106 334 \$ par rapport au budget de revenus et dépenses prévus pour la même année de 3 620 416 \$.

LES REVENUS (page 10 rapport financier 2019)

Au chapitre des revenus, la Municipalité a réalisé des revenus de 3 903 643\$, soit 283 227\$ supérieurs aux revenus budgétés. Cet état est lié principalement aux revenus de subvention ainsi que des droits de mutations.

LES DEPENSES (page 10 rapport financier 2019)

La Municipalité de Sainte-Barbe affiche des dépenses supérieures d'un montant de 136 848\$ au budget prévu. Cet écart nous provient majoritairement des projets au niveau des transports.

Suite aux résultats de l'exercice, les excédents accumulés au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit (pages 13 et 18-1 rapport financier 2019) :

DESCRIPTION	MONTANT
Excédent de fonctionnement non affecté	251 036
Excédent de fonctionnement affecté et fonds réservés	524 299
Financement des investissements en cours *	42 732
Réserves financières et fonds réservés	177 492
Total des immobilisations, amortissements, créances à long terme et dette à long terme	25 909 243
TOTAL =	26 904 802

* financés à l'aide de la dette à long terme et subvention provinciale (PIQM)

LA DETTE (page 6 et 13 rapport financier 2019)

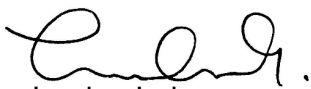
La dette de la Municipalité de Sainte-Barbe s'établit à 25 451 900 \$ représentée par les emprunts relatifs à la bibliothèque, centre communautaire, camion incendie, caserne de pompiers et les infrastructures d'aqueduc et d'égout. Le montant total de cette dette est en partie subventionné par le gouvernement pour un montant de 18 617 017 \$ au 31 décembre 2019.

La Municipalité doit également ajouter à son endettement total net sa quote-part dans l'endettement net à long terme de la Municipalité Régionale de Comté le Haut-Saint-Laurent qui représente une somme de 124 264 \$ au 31 décembre 2019.

EXCÉDENTS AFFECTÉS (page 18-1 rapport financier 2019)

Un montant de 524 299 \$ est réservé à des projets spécifiques (non réalisés) :

Projets spécifiques	Montants réservés
Vidange des étangs	50 000
Membranes	55 000
Parcs	29 228
Autres (PPU, saines habitudes.,)	203 652
Aqueduc	37 348
Égout	74 535
Budget suivant	59 536
Élection	15 000
TOTAL =	524 299



Louise Lebrun
Mairesse
Municipalité de Ste-Barbe